



Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le rapport de la consultation donnant suite à l'assemblée publique tenue le 18 décembre 2019 à 19h à la Place Auckland, 22 rue de l'Église, relativement à une demande de permis en vue de la construction, d'un bâtiment destiné à l'élevage porcin.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Le 31 janvier 2020, le conseil municipal a adopté le rapport de la consultation à la suite de la tenue de l'assemblée publique de consultation sur le projet d'élevage porcin de la Ferme St-Isidore inc. situé au 304, 9^e rang, à Saint-Isidore-de-Clifton
2. Le rapport de la consultation et la résolution déterminant les conditions auxquelles est assujettie la délivrance du permis demandé peuvent être consultés au bureau municipal, 66, chemin Auckland, entre 12h30 et 15h30 et copie peut en être obtenue moyennant le paiement des frais.

Donné à Saint-Isidore-de-Clifton, ce 3 février 2020

Gaétan Perron, directeur général int.



Certificat de publication

Je, soussigné, Gaétan Perron, secrétaire-trésorier int. de la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, et en envoyant une copie à chaque foyer de la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton, le 3 janvier 2020.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 3 janvier 2020

Gaétan Perron, secrétaire-trésorier par intérim